



© Nadine, Atelier des Artistes Anonymes, Clinique de Bonsecours, Peruwelz

# REINTEGRATION AWARD 2011

## APPEL À PROJETS

## 25 NOVEMBRE REINTEGRATION AWARD 2011 À NAMUR

### TOUS A LA BOURSE !

Dès 13h30 une bourse d'échanges offrira aux projets participants un lieu et un temps de rencontre où chacun aura l'opportunité de se présenter aux acteurs du réseau et au public.

Cette bourse s'adresse à tous les acteurs du secteur et à toute personne intéressée par les initiatives en santé mentale. L'objectif est de découvrir différents projets ; une bonne occasion de bavarder et de réfléchir, de partager des expériences et des idées ou de faire connaissance avec de nouvelles initiatives.

Chacun pourra aussi voter pour le prix du public du Reintegration Award – édition 2011.

### LA CÉRÉMONIE

Vers 17h, la remise des prix du jury et du public clôturera l'après-midi.

# 11<sup>e</sup> EDITION DU REINTEGRATION AWARD

Le Reintegration Award met à l'honneur toute initiative visant la réintégration des personnes souffrant d'une maladie mentale. Les meilleurs projets seront récompensés par un soutien financier d'un total de 15 000 € pour la Belgique.

L'IWSM (Institut Wallon pour la Santé Mentale) vous invite à découvrir les projets francophones lors d'une manifestation organisée le **vendredi 25 novembre à l'Arsenal à Namur**. Comme chaque année, Eli Lilly Benelux sa apporte son soutien financier à l'évènement.

## COMMENT PARTICIPER ?

### Conditions

- Toute initiative belge visant la **réintégration** des personnes souffrant d'une maladie mentale peut participer.
- Toute initiative belge ayant pour objectif de **déstigmatiser** la maladie mentale peut introduire un projet.
- Chaque projet sera **représenté par au moins un membre** de l'organisation lors de la Bourse d'échanges et de la remise du Reintegration Award.
- Le projet ne peut pas avoir bénéficié d'un soutien financier venant du secteur pharmaceutique.
- Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un document de maximum 5 pages A4 présentant le projet. Cette présentation doit contenir les réponses aux questions qui sont détaillées dans le règlement.
- Le document final doit être accompagné d'un résumé d'une page A4 (voir modèle en annexe du règlement).
- Les candidatures doivent parvenir pour **le 17 octobre 2011** au plus tard (la date de la poste, du fax ou de l'e-mail faisant foi).

## SOYEZ À TEMPS !

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au **17 octobre 2011**.

Le dossier peut être envoyé par la poste, par fax ou par mail à l'adresse suivante :

✉ IWSM, asbl  
Reintegration Award - édition 2011  
Rue Henri Lemaitre 78 - 5000 Namur  
☎ 081 23 50 16  
@ iwsm@iwsm.be

## PLUS D'INFORMATIONS...

### Dans le règlement de participation au concours

Ou à l'**IWSM** :

☎ 081 23 50 15  
@ iwsm@iwsm.be  
🌐 www.iwsm.be